

SITOMAP	CAT C	FICHE N°	NOV 2021
Métier : Communication			
Famille professionnelle : Propreté et déchets			

Ambassadeur de tri sélectif
En lien avec le chef d'équipe

ACTIVITES	COMPETENCES REQUISES
<p>ACTIVITES PRINCIPALES :</p> <p>PREPARER LES ACTIONS SUR LE TERRAIN : ETRE FORME SUR LES CONSIGNES DE TRI SELECTIF EN PARTICIPANT AUX REUNIONS EN INTERNE, CONNAITRE ET COMPRENDRE LES ELEMENTS DE COMMUNICATION FOURNIS AUX HABITANTS (COURRIERS, MEMO TRI), METTRE SOUS PLI CES ELEMENTS DE COMMUNICATION AVANT D'ALLER SUR LE TERRAIN, PARAMETRER LE GPS DU VEHICULE MIS A DISPOSITION, UTILISER LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE, PARTICIPER A AU MOINS UNE CARACTERISATION POUR COMPRENDRE LE TRI SELECTIF.</p> <p>MENER DES ACTIONS SUR LE TERRAIN :</p> <p><u>1ERE PERIODE (AVANT LE 4/04/2021) :</u> METTRE DANS CHAQUE BOITE AUX LETTRES LE COURRIER AUX HABITANTS, DECOLLER LES CONSIGNES ACTUELLES DE TRI APPOSEES SUR LES BACS SELECTIFS (COUVERCLE JAUNE) DES HABITANTS, A L'INTERIEUR DU COUVERCLE DES BACS SELECTIFS (COUVERCLE JAUNE), COLLER LE NOUVEAU MEMO TRI, COMPLETER UN TABLEAU DE SUIVI DES DOCUMENTS MIS DANS LES BOITES AUX LETTRES.</p> <p><u>2EME PERIODE (APRES LE 4/04/2021) :</u> FAIRE UN CONTROLE VISUEL DES BACS SELECTIFS (COUVERCLE JAUNE) POUR VERIFIER LE GESTE DE TRI DES HABITANTS AVANT LE PASSAGE DU CAMION DE COLLECTE, SI ERREUR DE TRI CONSTATEE, REFUSER LE BAC DE TRI EN Y ACCROCHANT UNE ETIQUETTE DE REFUS AFIN QUE LE RIPEUR NE LE COLLECTE PAS. REMONTER L'INFORMATION AU SITOMAP VIA UN SMARTPHONE</p> <p>COMMUNIQUER AVEC LES HABITANTS RENCONTRES SUR LES CONSIGNES DE TRI SELECTIF</p> <p>RENDRE COMPTE DE SON ACTIVITE AU CHEF D'EQUIPE</p> <p>PARTICIPER AUX REUNIONS D'EQUIPE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Savoirs <ul style="list-style-type: none"> ➤ Être sensibilisé à l'Environnement ➤ Connaissance des consignes de tri sélectif, ➤ Connaissance du secteur géographique. • Savoir-faire <ul style="list-style-type: none"> ➤ Respecter les consignes liées au matériel fourni (ordinateur, véhicule, équipement de protection individuelle...) ➤ Avoir le sens de l'orientation ➤ Travailler en binôme (travail à 2 sur le terrain) • Savoir-être <ul style="list-style-type: none"> ➤ Avoir une tenue vestimentaire et un comportement envers les habitants adaptés ➤ Être ponctuel ➤ Être autonome et rigoureux ➤ Être pédagogue • Capacité <ul style="list-style-type: none"> ➤ A la communication interpersonnelle (sens relationnel et de l'écoute) ➤ A la communication orale et écrite ➤ A travailler en équipe, en binôme et en partenariat ➤ A rendre compte de son activité ➤ A respecter les règles de confidentialité ➤ A respecter les consignes

Conditions d'exercice : Utilisation des Equipements de Protection Individuelle. Déplacements sur le territoire fréquents. Temps de travail journalier : 7h. Horaires de travail : 5h à 12h ou 13h à 20h.

Exigences poste : Permis B.